Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1942)**

Heft 11

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

68e année — 30 mai 1942 — N° 11

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 13.50 francs
Etranger : 16 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 11 francs
Etranger : 13.50 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur ; A. de Kalbermatten, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre (larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Rabais pour annonces répétées.
ANNONCES-SUISSES S. A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer.

SOMMAIRE : *Esquisse de la géologie du plateau genevois* (suite et fin), par Etienne Joukowsky, géologue-conseil. — *Installation de pompage entre le lac de Joux et le lac Brenet*, par R. Golay, ingénieur, Lausanne. — *Une école d'architecture à Lausanne.* — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Rapport de gestion de l'exercice 1941* (suite); *Communiqué du Comité cental.* — Communiqué. — Service de placement.

Esquisse de la géologie du plateau genevois

par Etienne JOUKOWSKY, géologue-conseil.

(Suite et fin).[1]

Les terrains quaternaires

Ces dépôts ont commencé par recouvrir entièrement leur support mollassique ; les surfaces où ce dernier a été mis à découvert par l'érosion et se voit directement sous la terre végétale sont une infime fraction de la surface du plateau. Au voisinage des sommets des collines, la mollasse est souvent atteinte par des fouilles de 1 à 2 m. Voici de bas en haut, les principaux termes de la série quaternaire :

2. *Moraine de fond rissienne.*

Jusqu'à présent, nous n'avons jamais observé, dans nos nombreux sondages, un dépôt antérieur à la moraine rissienne intercalé entre elle et le soubassement mollassique. Mais nous ne pouvons affirmer qu'aucune formation fluviale ou lacustre n'existe sous la moraine rissienne. Commençons par définir le sens de l'expression : moraine de fond. Le mot moraine, qui dans le langage courant a un sens précis, a été adopté en géologie pour désigner plusieurs catégories de dépôts spécifiquement glaciaires. Chacun connaît, en bordure des glaciers actuels et à leur surface, les crêtes aiguës, à fortes pentes, formées d'un amoncellement de blocs anguleux parfois énormes, où l'on trouve des roches provenant de tous les versants rocheux de l'amont. Ces formations correspondent au sens primitif du mot moraine. Les anciens glaciers ont laissé de tels dépôts sur le plateau mollassique, mais en outre, leur passage est marqué par la présence, en couches parfois puissantes, de *moraine de fond.* C'est un dépôt formé *sous le glacier*, surtout dans les dépressions de son lit. Nous ne connaissons rien dans les glaciers actuels qui soit un équivalent de nos puissantes moraines de fond, et pour comprendre la formation de celles-ci, telle qu'elle se présente sur notre plateau, un effort d'imagination est nécessaire. Tout le long du pied du Salève, on trouve des blocs erratiques enrobés dans des matériaux fins ; ces blocs, parfois très gros, proviennent du Valais et du Chablais. Il en est de même dans les environs de Gex, au pied du Jura. On y trouve des représentants de tous les terrains cristallins et sédimentaires du bassin du Rhône. Les parties basses du plateau ont donc été couvertes d'une très forte épaisseur de glace. Ces glaciers se sont étendus jusqu'à Lyon. Le lit du glacier rissien était ici formé de mollasse, et nous avons vu que dans celle-ci les couches marneuses sont dominantes. Dans les parties creuses du lit s'accumulaient d'une part les matériaux ultra-fins provenant de la désagrégation des parties voisines de ce lit, d'autre part les blocs erratiques qui tombaient de la surface du glacier par les crevasses, et s'incorporaient à la pâte. Les caractéristiques essentielles du dépôt sont précisément, d'une part, l'association de matériaux très fins d'origine proche et de blocs parfois très gros, d'origine lointaine, d'autre part, l'absence de stratification sur des épaisseurs dépassant la dizaine de mètres. L'absence de stratification n'est cependant pas un carac-

[1] Voir *Bulletin technique* du 16 mai 1942, page 109.